



Ville de MUTZIG

Mutzig, le 10/02/2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant est en âge d'être inscrit à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2024.

Les inscriptions des enfants nés entre le 01.01.2021 et le 31.12.2021, auront lieu à l'école maternelle Hoffen (rue du Hoffen), auprès de Mme Florentin, directrice d'école, aux dates suivantes :

Mardi 26 mars 2024 de 13h30 à 16h
Vendredi 02 avril 2024 de 13h30 à 16h
Vendredi 5 avril 2024 de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 18h

Merci de **prendre RDV** en appelant le 03.88.38.55.55 **le mardi ou le vendredi** à partir du 12 mars de **8h à 11h30** et de **13h30 à 16h**. Aucun RDV ne sera pris en dehors de ces créneaux.

Avant les inscriptions dans les écoles, vous devez **passer en mairie** pour déposer :

- La demande d'autorisation de scolarisation à Mutzig complétée – jointe à ce courrier
- La demande d'autorisation RGPD - exploitation des données personnelles
- Une copie du livret de famille (page de l'enfant, du père, de la mère), carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Une copie de justificatif de domicile
Un document attestant que l'enfant a reçu les 11 vaccinations obligatoires pour son âge (*diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, infections invasives à Haemophilus influenzae de type, hépatite B, infections invasives à pneumocoque, méningocoque de sérogroupe C, rougeole, oreillons et rubéole*). Ce peut être les copies du carnet de santé ou une attestation du médecin.

La demande doit être retournée complétée à la mairie avant le 08 mars 2024.

Vous aurez le choix d'inscrire votre enfant **en cursus classique ou en classe bilingue**.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document joint à ce courrier concernant le cursus bilingue.

Pour les enfants déjà scolarisés hors Mutzig lors de l'année scolaire 2023/2024, merci de ramener un certificat de radiation.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Mme Florentin, directrice de l'école maternelle Hoffen